Institut pour
la coopération
transfrontalière

05

Rapport d'activité 2005

ingénierie en formation
expertise
conseil

EURO INSTITUT

20

Strasbourg

Kehl

Institut pour
la coopération
transfrontalière

05

Rapport d'activité 2005

ingénierie en formation
expertise
conseil

Sommaire

I Avant-propos 5

II 2005 en rétrospective 6
A L'Euro-Institut en chiffres 7
B Dates clés 2005 10

III Ils en parlent 12
A Participants satisfaits 13
B 300 abonnés à la revue de presse transfrontalière 15
C La voix des personnes ressources de l'Euro-Institut 16
D Articles de presse 18

IV Les activités de l'Euro-Institut : rétrospective 2005 et perspectives 21
A Une variété de thèmes 22
1 L'intercommunalité 22
2 La dynamisation des jumelages de villes 22
3 L'expérience française en matière d'accueil et d'action périscolaires : une présentation pour les collectivités allemandes 23
4 Le management de projets transfrontaliers et la communication interculturelle 23
5 Les énergies renouvelables 23
6 Mesures en matière de santé publique en zone frontalière 24
7 La coopération policière et judiciaire 24
B Professionnalisme : des méthodes reconnues 25
1 De l'idée à la formation 25
2 Projet pilote en matière d'inspection du travail 25
3 Conseil et accompagnement de projets 26
4 Du transfrontalier au franco-allemand 26
5 Interventions extérieures 26
6 La REGIO PAMINA et les Eurorégions silésiennes aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg 26
7 Le rôle du centre de ressources documentaires 27
C Extension vers d'autres régions frontières 28
1 Etude de faisabilité pour un Euro-Institut Atlantique/Pyrénées 28
2 Coopération Sarre - Lor - Lux - Rhénanie-Palatinat - Communauté germanophone de Belgique 28
3 Dans les Eurorégions silésiennes « Beskidy », « Silésie de Cieszyn » et « Silesia » 29
D Un environnement qui s'est complexifié ces dernières années 30

V L'Euro-Institut – partenaire actif de réseaux transfrontaliers et internationaux 31
A INTERFORM – réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières 32
B PEAP – Le savoir-faire strasbourgeois pour l'administration publique 33
C Compétences transfrontalières à Kehl 33
D Services publics en Europe 34
E CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale 35
F IRA – Institut Régional d'Administration de Metz 35
1 Les cours de langues 35
2 L'échange de fonctionnaires 35

VI Annexes 36
A Les formations par thèmes 36
B Les acteurs de l'Euro-Institut 37
1 Les membres 37
2 L'assemblée des membres 38
3 L'équipe de l'Euro-Institut 39
4 Ils ont fait appel à l'Euro-Institut 39

Avant-propos

Le présent rapport d'activités 2005 rend compte de la richesse et de la diversité de nos missions et de nos activités au cours de l'année écoulée mais aussi des questionnements qui traversent les acteurs financeurs.

Créé en 1993, l'Euro-Institut a su se positionner au cœur de son métier : la formation continue appliquée en coopération transfrontalière en priorité à l'intention du public spécifique du secteur public dans toutes ses composantes. Cette activité implique le respect des spécificités des domaines concernés et la prise en compte de l'asymétrie des compétences des services concernés.

Son originalité et sa neutralité - de plus en plus reconnue par ses clients et utilisateurs - constitue aussi sa fragilité et la limite du présent exercice.

Un bilan d'activités qui mettrait en avant essentiellement le nombre de jours de formation réalisés et le nombre de participants accueillis à Kehl mais aussi dans les divers lieux de formation ne rendrait absolument pas compte de la richesse de l'action menée et de la plus value de cet établissement qui intéresse d'autres frontières.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti dans ce rapport de laisser aussi la parole à ceux qui sont au cœur du dispositif pour lequel les décideurs politiques se sont engagés : des femmes et des hommes acteurs dans la coopération entre les services. Pour eux la plate-forme Euro-Institut permet de progresser dans une meilleure connaissance des structures et des réglementations en vigueur dans l'autre pays.

Puissent les décisions à venir au cours de l'année 2006 consolider le positionnement de l'Euro-Institut pour qu'il puisse poursuivre son œuvre au service de cet espace du Rhin Supérieur et d'autres espaces transfrontaliers.

Evelyne Will-Muller
Directrice

II 2005
en rétrospective

A\\LEuro-Institut en chiffres

\\\\\\\\\\ L'Euro-Institut a organisé en 2005 **147 manifestations** différentes.

Le cœur de l'activité est constitué par les séminaires et voyages d'études que l'Euro-Institut conçoit et organise ainsi que par des groupes de travail de préparation.

À ces séminaires se rajoutent 31 interventions lors de colloques qui se sont déroulés en Allemagne, en France ou dans d'autres pays européens.

Par ailleurs, l'Euro-Institut a assuré la logistique dans l'organisation de six manifestations bi-nationales.

22 groupes de visiteurs ont aussi été accueillis sur les thématiques de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et sur une présentation du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes.

2 906 personnes ont participé aux manifestations organisées par l'Euro-Institut (ne sont pas prises en compte les actions pour lesquelles seul un soutien logistique a été apporté ainsi que les activités de conseil). Ce chiffre connaît une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente, mais une augmentation de 19 % par rapport à l'année 2003.

Le nombre des participants par séminaire est en diminution. En 2003 et 2004 le nombre moyen des participants par séminaire se situait entre 29 et 32. En 2005, on a privilégié pour des raisons surtout pédagogiques des séminaires avec un nombre d'experts plus réduit. Parallèlement, d'avantage de séminaires ont pu être réalisés en 2005.

Nature des actions 2005

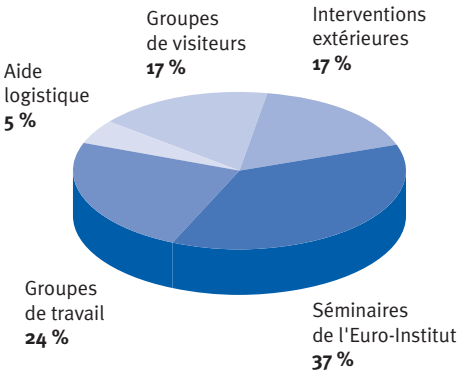

Nombre moyen des participants par séminaire

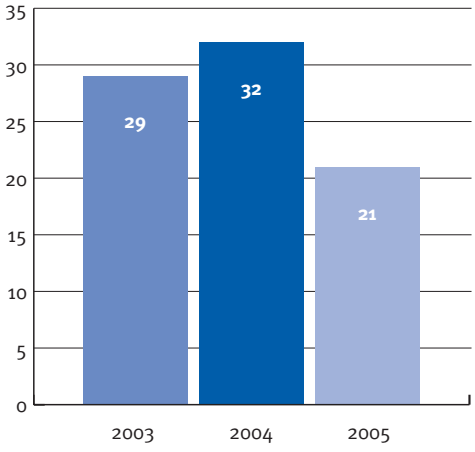

Dans le même esprit, le nombre de groupes de travail entre experts est en augmentation. Par exemple, le groupe de travail santé et sécurité de travailleurs n'a pas réalisé cette année de grand colloque, mais a privilégié un travail méthodologique dans des groupes bi-nationaux sur la prévention des risques dans les entreprises françaises et allemandes.

Par ailleurs, il est à noter une augmentation sensible (20 %) du nombre des participants dans les groupes de visiteurs (essentiellement d'origine allemande).

Participants selon le type d'actions

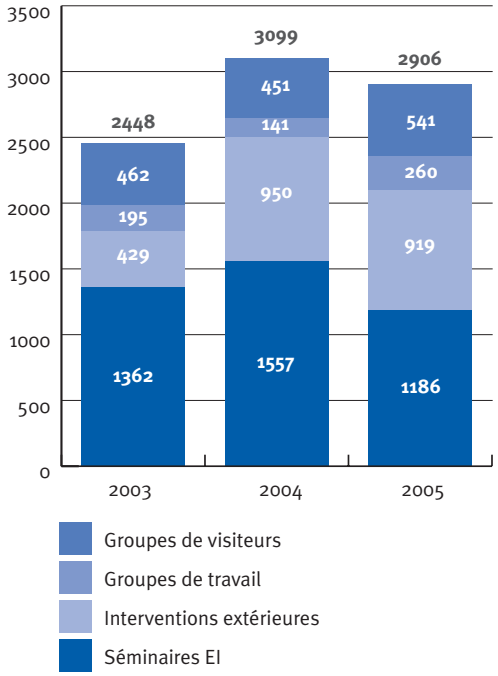

40 % de l'ensemble des participants sont Allemands, 51 % sont Français et 9 % sont d'autres nationalités. En ce qui concerne les séminaires et les voyages d'études, on constate une majorité nette de participants français. Les raisons en sont multiples : une culture de la formation continue dans le secteur public français beaucoup plus marquée et, en particulier, une réduction drastique des budgets affectés à la formation en Bade-Wurtemberg.

Par contre, les groupes de visiteurs sont essentiellement originaires de toute l'Allemagne.

Nationalité des participants

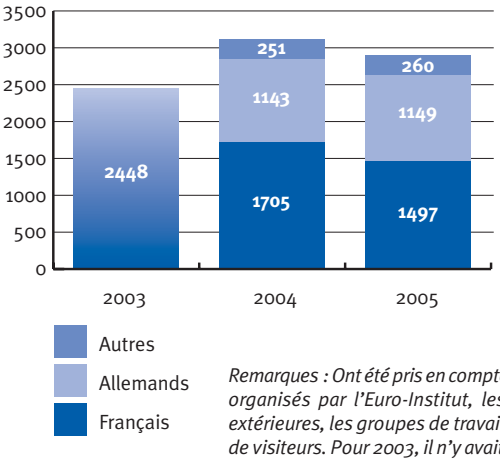

Remarques : Ont été pris en compte les séminaires organisés par l'Euro-Institut, les interventions extérieures, les groupes de travail et les groupes de visiteurs. Pour 2003, il n'y avait pas de chiffres par nationalité.

Séminaires du catalogue annuel/ séminaires à la demande

Seuls 19 % des séminaires organisés par l'Euro-Institut correspondent à l'offre de formation présentée dans le catalogue annuel. 80 % de l'activité correspond à des séminaires organisés à la demande des collectivités et des services de l'Etat en fonction d'objectifs précis.

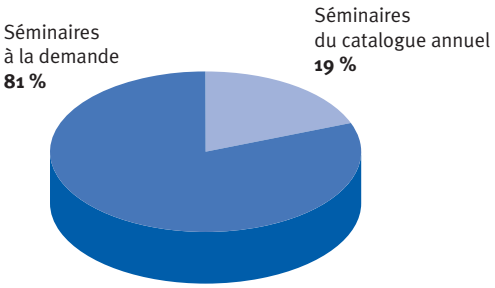

Localisation des séminaires

Un certain nombre de séminaires sont par ailleurs organisés de façon décentralisée. Un tiers de l'ensemble des séminaires ont été organisés dans les locaux du demandeur, à Strasbourg, à Fribourg, à Lauterbourg, à Metz ou à Otzenhausen (Rhénanie-Palatinat).

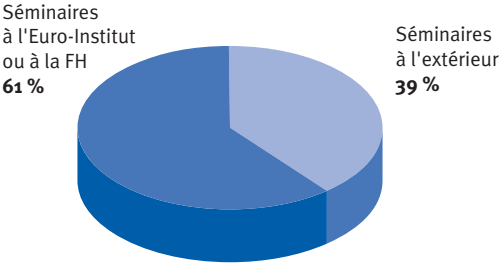

Le conseil par contre est beaucoup plus difficilement chiffrable. En 2005, l'Euro-Institut a apporté son conseil dans la réalisation de 15 projets qui ne sont pas directement en relation avec des manifestations bi-culturelles. La fonction de conseil a concerné en particulier l'assistance opérationnelle dans la structuration d'organismes aux autres frontières, dans la mise en réseaux ou dans le conseil pour l'émergence et l'accompagnement de projets transfrontaliers.

Entre-temps, la compétence de l'Euro-Institut s'exporte vers 10 pays européens.

1 Allemagne
2 Belgique
3 Espagne
4 France
5 Italie
6 Luxembourg
7 Pologne
8 Slovaquie
9 Suisse
10 Tchéquie

Destinataires de la revue de presse 2002-2005

La revue de presse bi-hebdomadaire, réalisée en commun par l'Euro-Institut et l'Infobest Kehl/Strasbourg, connaît un intérêt important. Le nombre d'abonnés (300) a doublé par rapport à l'année de création.

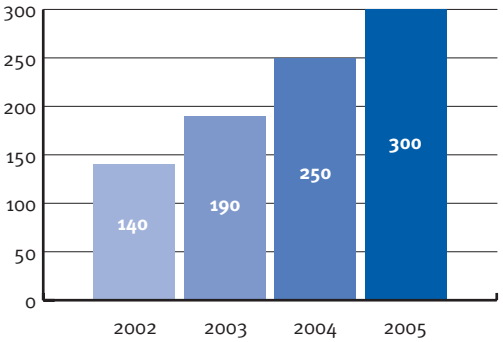

74 demandes détaillées ont été traitées en 2005 par le centre de ressources documentaires. Une seule venait de Suisse. Les autres sont réparties également entre la France et l'Allemagne. 15 % de ces demandes émanaient de porteurs de l'Euro-Institut.

B Dates clés 2005

22 février 2005

Séminaire sur la réforme administrative en Bade-Wurtemberg

À partir du 1er Janvier 2005, le Land de Bade-Wurtemberg a engagé une réforme importante de son administration. Le Vice-Président du Regierungspräsidium de Fribourg et la représentante permanente du Landrat de l'Ortenaukreis informent les participants français des changements intervenus. Les objectifs de cette réforme ainsi que les restructurations des services par le regroupement de certaines administrations sont présentés et commentés.

16 juin 2005

Remise du rapport d'évaluation

Après 8 mois de travail intense sur les objectifs et les missions de l'Euro-Institut, la commission d'évaluation remet son rapport. Il doit constituer la base du développement de l'Euro-Institut après 2006. Il générera des débats intenses sur la poursuite de l'activité de l'Euro-Institut et les orientations stratégiques à venir.

20 septembre 2005

Bois-énergie

Ce séminaire organisé par l'Euro-Institut présente le recours au bois-énergie des deux côtés du Rhin. Une visite de la chaudière à bois-granulés pour le chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire à Schutterwald en donne un exemple concret.

18 NOVEMBRE 2005

Séminaire trinational sur la préparation d'une pandémie de grippe d'origine aviaire – approche franco-germano-suisse

L'Euro-Institut organise, en collaboration avec le groupe d'experts EPIRHIN de la Conférence du Rhin supérieur, un séminaire d'échanges d'information et d'expériences en prise avec l'actualité. Les travaux des 50 médecins, agents des services sanitaires et d'urgences d'Alsace, de Bade-Wurtemberg et de Suisse réunis à Kehl, sont consacrés à la préparation d'une pandémie de grippe dans les trois pays. La protection contre la transmission d'agents infectieux dans les aéroports et en particulier les questions de coopération transfrontalière au-delà des difficultés de règlementations et d'organisation des structures dans chacun des pays sont au cœur des échanges.

5 ET 6 DÉCEMBRE 2005

Voyage d'études sur la restructuration urbaine et l'action sociale dans les quartiers en difficultés

Les villes de Heidelberg et Karlsruhe ont reçu des visiteurs français : 14 chargés de mission de politique de la ville de la Préfecture de Région Champagne-Ardenne s'informent sur la réhabilitation dans les quartiers, le travail en faveur des jeunes, la prévention de la délinquance urbaine et l'aide aux jeunes à la recherche d'emploi.

Ils en parlent

Le succès de l'Euro-Institut peut se mesurer aussi au degré de satisfaction de ses clients, participants aux séminaires, intervenants, abonnés à la revue de presse ou aux articles de presse.

Laissons donc la parole à ses clients et partenaires.

A Participants satisfaits

Des exposés d'intervenants allemands en langue française, un accueil chaleureux à l'Euro-Institut, des intervenants praticiens de qualité, des échanges avec des experts de l'autre pays, une conception de séminaire bien pensée, voilà ce qu'offrent les manifestations de l'Euro-Institut. Des magistrats et des policiers, des agents des collectivités et des services de l'Etat, des représentants d'associations, d'étudiants de différents pays, en attestent.

« Nous aimerions par ce courrier vous adresser nos remerciements pour l'accueil chaleureux du petit groupe le 18/08 ; votre ouverture, votre capacité à répondre aux questions, votre amabilité nous ont particulièrement touchées. L'ouverture sur d'autres réalités professionnelles a beaucoup intéressé nos collègues qui intégreront ces expériences non seulement dans le travail sur la réalisation du manuel pédagogique, mais aussi dans leur enseignement de l'allemand auprès des étudiants dans des matières très différentes. »

Extrait de la lettre de remerciements d'un groupe d'enseignantes universitaires du Goethe-Institut de Belgrade.

« Je parle d'une vision : la vision d'un système juridique commun. Cela ne doit pas rester une vision car qui aurait pensé il y a dix ans que nous disposerions d'une monnaie commune. Nous devons favoriser l'extension des groupes d'enquêtes communes. On peut et on doit vivre avec les différences qui sont humaines, mais il faut les aborder dans un esprit constructif et complémentaire. »

Citation d'un procureur en marge du séminaire « Lutte contre la délinquance transfrontalière des mineurs » en septembre 2005.

« Le fait qu'un praticien responsable d'une commune nous transmette son savoir m'a passionné. Grâce à son expérience, il a pu répondre de manière détaillée et précise à nos questions. »

Participant français au séminaire sur le système politico-administratif allemand.

« Je suis venu pour découvrir les différences dans la prise en charge des premiers secours et dans la formation des personnels. J'ai pu être en contact avec des interlocuteurs qui me permettent de m'informer davantage. Mon but est atteint. »

Participant du séminaire tri-national « Premiers secours et transports d'urgence dans le contexte transfrontalier du Rhin supérieur ».

« Par ailleurs, nous avons apprécié l'intervention de l'Euro-Institut. C'est pourquoi nous avons indiqué dans la fiche d'évaluation que nous souhaitons que l'Euro-Institut soit davantage associé à nos programmes. »

Remarques d'étudiants du Master franco-allemand « Master Européen de Gouvernance et d'Administration » de l'ENA et de l'Université de Potsdam lors d'une intervention sur les questions transfrontalières pendant la semaine d'intégration à l'Euro-Institut.

« La valeur ajoutée de cette formation était pour moi l'échange avec les experts français. De fait, je connais bien le domaine du bois-énergie qui correspond à mon environnement professionnel. Ce qui explique que l'aspect transfrontalier de ce séminaire m'ait séduit. Découvrir les expériences et l'état du développement du bois-énergie en Allemagne et en Alsace ainsi que la possibilité offerte d'un échange de qualité avec les Français m'ont passionné. »

Participant allemand au séminaire « Bois-énergie – état des lieux de part et d'autre du Rhin » le 20 septembre 2005.

« Très bonne performance "interculturelle" de la part de l'intervenant. »

Un participant français apprécie l'intervention d'un intervenant allemand en langue française et la prise en compte des différences interculturelles.

B 300 abonnés à la revue de presse transfrontalière

La revue de presse du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes est réalisée deux fois par semaine et diffusée par voie électronique. Elle contient une sélection importante d'articles d'actualité extraits de six journaux. Elle est réalisée en alternance par l'Euro-Institut et l'Infobest Kehl/Strasbourg. En 2005, le nombre d'abonnés de cette revue de presse diffusée à titre gratuit atteint 300 personnes. Quatre s'expriment ici.

« Je désire recevoir votre superbe "revue de presse transfrontalière" dont un numéro m'est parvenu par "Garten-jardin" .

Merci beaucoup. »

B.H., Strasbourg

Ceci est un message de l'ADA (Agence de développement de l'Alsace).

« Votre revue de presse très intéressante traitant des questions transfrontalières m'est transmise régulièrement par mon collègue, H.G. Pourriez-vous m'enregistrer dans votre liste des destinataires ?

Merci par avance
Salutations sincères. »

M.L.
Chef de projet

« Je suis désormais bien destinataire de la revue de presse. Bravo pour votre travail qui est fort utile et que j'ai largement fait connaître autour de moi

Bien à vous. »

A.B.

« Chère équipe de la revue de presse, la nouvelle présentation par page améliore considérablement la lisibilité – un grand merci ! Nous profitons de cette occasion pour vous adresser tous nos compliments pour l'immense travail réalisé avec cette revue de presse.

Toutes nos salutations depuis Mayence. »

J.K.
Chancellerie de Rhénanie-Palatinat

C La voix des personnes ressources de l'Euro-Institut

Madame Lydia Pflug, Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Strasbourg

« C'est avec plaisir que je prête ma plume pour dire tout le bien que je pense de l'Euro-Institut. Je suis juge d'instruction en Alsace depuis 1989. Très rapidement, la coopération transfrontalière est apparue fondamentale pour rendre notre justice pénale efficace, que ce soit dans les relations avec les enquêteurs ou avec les magistrats allemands. Quand j'ai découvert l'Euro-Institut en 2000, c'est tout naturellement que j'ai souhaité participer aux séminaires comme stagiaire et c'est avec autant d'intérêt que j'ai accepté d'intervenir pour présenter le système juridique français dans de nombreux domaines du droit pénal.

Après chaque séminaire, j'ai constaté combien ces échanges étaient productifs car très vivants, très concrets et correspondant à une réelle demande de tous les acteurs dans les enquêtes pénales travaillant dans les deux pays.

C'est une instance qui permet à chacun de s'exprimer en toute liberté et de s'appuyer sur les différences culturelles. Les connaître suffit parfois à débloquer des situations qui paraîssent à priori inextricables. Il faudrait que cet institut soit davantage connu car à ma connaissance, les stagiaires quittent le séminaire ravis et surpris d'avoir autant appris sur le pays voisin. »

Norbert Roth, ancien Maire de Hechingen (Allemagne)

« Une mission noble et utile ! Pour une coopération transfrontalière efficace et durable, il est absolument nécessaire de connaître et de comprendre son voisin, surtout dans le domaine de l'administration publique.

En tant qu'homme politique de terrain pendant de nombreuses années et spécialiste des questions régionales et communales, je me suis volontiers mis à la disposition de l'Euro-Institut, afin d'expliquer aux agents français l'organisation politique et administrative en Allemagne ainsi que les structures régionales et communales. Mon action vise aussi à faciliter les contacts entre les administrations des deux pays.

Par la diversité de l'information délivrée, l'Euro-Institut a su conquérir l'intérêt de tous les niveaux administratifs.

Grâce à ces séminaires, destinés aux élus et aux agents administratifs, je m'aperçois que le besoin pressant d'informations sur le système de l'autre et ses traditions existe encore et toujours, d'autant plus que l'on cherche à l'heure actuelle à structurer la coopération dans l'espace du Rhin supérieur. Dans ce contexte, l'Euro-Institut doit remplir sa mission - transmettre des savoirs et faciliter des échanges - avec autant de ferveur aujourd'hui que dans l'avenir. »

Rainer Hofmann, Ministère de l'Environnement du Land de Bade-Wurtemberg

« Je dirige le service "Protection des travailleurs dans les entreprises, produits chimiques et ingénierie génétique" au Ministère de l'environnement du Bade-Wurtemberg. Avec mes collègues du Ministère du travail et des affaires sociales, je co-anime, en tant qu'expert, le groupe de projet franco-allemand "santé et sécurité du travailleur par delà les frontières".

Le succès de la coopération franco-allemande au sein de ce groupe de projet est dû, avant tout, à l'engagement de l'Euro-Institut. À travers l'organisation d'échanges d'expériences entre interlocuteurs au niveau régional, l'Euro-Institut est devenu un moteur pour la coopération franco-allemande sur le terrain, dans le domaine de la protection du travailleur. Par ses suggestions, son ingénierie et son expertise, différentes propositions de thèmes de coopération ont été validées et la barrière linguistique a pu être franchie. Mes collègues et moi-même, nous nous réjouissons de la réalisation des projets en cours et à venir avec le suivi professionnel de l'Euro-Institut. »

D Articles de presse

DNA, 09.06.05

Kehl

Premiers secours transfrontaliers

40 spécialistes du premier secours et du transport d'urgence, originaires des trois pays de l'espace du Rhin supérieur (France, Allemagne, Suisse) se sont réunis hier à Kehl.

Objectif du séminaire organisé par le groupe de travail politique et santé de la conférence du Rhin supérieur et l'Euroinstitut de Kehl: comparer les cadres juridiques, et l'organisation des secours d'urgence des trois pays (équipements médicalisés, normes techniques, véhicules des services d'urgence).

Où le bât blesse-t-il dans cette coopération transfrontalière ? Du plus évident au plus complexe: barrières linguistiques entre les urgentistes transfrontaliers, les insuffisances de la coordination, incompatibilité des systèmes de prise en charge des malades.

«La prestation de service transfrontalier se fait déjà» rappelle le docteur Jean-Claude Bartier, directeur médical du SAMU 67. Et d'ajouter: *«mais pour avancer plus vite, des instruments réglementaires sont nécessaires, comme la convention-cadre entre la France et l'Allemagne sur les services de secours transfrontaliers».*

Dernières Nouvelles d'Alsace Région 9 F RE F **TE** 09

Kehler Zeitung, 01.09.05

Seminar über kommunale Kooperation

Kehl (red/rr). Um die kommunale Zusammenarbeit in Frankreich und deren Bedeutung für die grenzüberschreitende Kooperation geht es in einem Seminar, das am 13. September in den Räumen der Fachhochschule Kehl stattfindet. Veranstalter ist das ebenfalls in der Stadt ansässige Euroinstitut. Die Veranstaltung ist besonders für Mandatsträger und Bedienstete von Gebietskörperschaften gedacht. Es werden auch Beispiele aus der Praxis wie der grenzüberschreitende Zweckverband »Vis-à-vis« im Raum Lahr/Erstein vorgestellt. Weitere Informationen unter ☎ 07851/740725.

DNA, 30.11.05

« La mécanique enclenchée »

Le pôle européen d'administration publique travaille pour le rayonnement de Strasbourg et de ses composantes. Il monte des formations innovantes en mettant les compétences en réseau.

Le pôle européen d'administration publique (Peap) commence à prendre corps à travers des actions concrètes. Inscrite dans le contrat triennal 2003-2005 « Strasbourg, ville européenne », cette structure a été lancée il y a un an, avec la signature d'une convention Etat-collectivités locales-partenaires pédagogiques.

Premiers projets
Le Peap regroupe des grandes écoles (Ecole nationale d'administration, Institut national des études territoriales, Centre des études européennes de Strasbourg), l'université Robert-Schuman et l'Institut d'études politiques, l'Euro-Institut de Kehl. Son ambition est d'accroître le rayonnement de Strasbourg « à travers des établissements disposant d'une notoriété dans le domaine de l'administration publique », dit Olivier Martin, le chargé de mission spécialement recruté pour ce projet.

[...]

Le pôle prévoit de mettre en place, au cours du premier semestre 2006, trois modules de formation continue autour du thème de la frontière (politiques d'asile et d'immigration...) avec l'IEP, le Cees et l'Euro-Institut. Il compte monter une formation sur la politique de la ville, en croisant les regards français et allemand, avec l'Inet et l'Euro-Institut. Le label Peap devrait également s'appliquer à des cursus existants, à commencer par cinq mentions de master offertes par l'URS.

[...]

Recherche et visibilité
Le Peap devrait donner plus de visibilité à l'internationale à ses composantes spécialisées dans l'enseignement d'administration publique. La création d'un site internet (www.peap.fr), prévue début décembre, l'aidera bientôt à se faire connaître. Il a bénéficié pour son lancement d'une enveloppe de 800 000 euros, partiellement mobilisée. Pour le reste, « la mécanique est enclenchée », dit Olivier Martin, qui croit à l'effet boule de neige des premières actions.

M.S.

DNA, 13.09.05

Intercommunalités et coopération transfrontalière

L'Euro-Institut de Kehl organise ce mardi à la Fachhochschule un séminaire consacré à l'évolution de l'intercommunalité en France et ses enjeux pour la coopération transfrontalière. L'ancien ministre et maire de Handschuheim, président de la communauté de communes de l'Ackerland, Daniel Hoeffel, y préside à 15h45 une table-ronde d'élus alsaciens et badois sur le thème de l'avenir de la coopération entre intercommunalités et communes allemandes.

SERVICE PUBLIC LE WEBZINE, JUIN 2005

L'Euro-Institut, « ingénieur » de la formation continue en coopération transfrontalière

Peu d'administrations sont passées entre les mailles du filet de l'Euro-Institut. En dix ans d'existence, vingt mille agents français et allemands - trois mille trois cent cinquante pour la seule année 2003 - ont bénéficié des services de la structure installée à Kehl, à la frontière franco-allemande. Cette ampleur illustre l'importance croissante des questions transfrontalières dans l'ensemble du champ des politiques publiques.

Baden-Württemberg

Landesportal Baden-Württemberg
http://www.baden-wuerttemberg.de

Zweite Evaluation des Euro-Instituts Kehl abgeschlossen

Ministerialdirektor Fröhlich: Neue Konzeption auf den Prüfstand stellen - Für gesicherte Förderung durch beide Staaten

16.06.2005 „Da die Landesregierung der deutsch-französischen Kooperation sehr hohe Bedeutung beimisst, ist es unserem Haus ein Anliegen, die Zukunft des Euro-Instituts in Kehl zu sichern. Das Wissenschaftsministerium wird dem Kabinett vorschlagen, das Euro-Institut als binationale und bilinguale Fortbildungsstätte auch über 2006 hinaus zu erhalten, die Entscheidung dafür wird jedoch nicht einfach sein, da die Evaluation eine finanzielle Besserstellung für notwenig erachtet. Wir müssen daher die neue Konzeption sehr genau auf den Prüfstand stellen." Dies erklärte Wolfgang Fröhlich, Ministerialdirektor des Ministeriums für Wissenschaft, Forschung und Kunst, bei der Entgegennahme des Evaluationsberichtes am 16. Juni in Kehl.

Die Gutachtergruppe unter dem Vorsitz von Professor Dr. Hendrik Fehr empfiehlt eine neue Ausrichtung des Euro-Instituts; dessen künftige Aktivitäten sollten über die gegenwärtigen Kernaufgaben hinausgehen. Durch das Einbringen einer teilweisen Selbstfinanzierung solle der zusätzliche Finanzbedarf allmählich wieder abgebaut werden. Die Kommission ist der Auffassung, dass es dem Euro-Institut aufgrund seiner bisherigen Aktivitäten und des bereits erworbenen Bekanntheitsgrades gelingen werde, die Strategie umzusetzen.

Quelle: Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst

KEHLER ZEITUNG, 13.09.05

Holzenergie: Deutsch-französisches Seminar

Kehl (red/rr). »Holzenergie – Stand der Entwicklung beiderseits des Rheins«: Das ist der Titel eines deutsch-französischen Seminars, das am 20. September in Kehl stattfindet und bei dem noch Plätze frei sind. Die Veranstaltung findet in der Fachhochschule Kehl, Raum 210 (2. Stock), statt und wird organisiert vom Euro-Institut. Mit dabei sind nicht nur Mitarbeiter von Kommunal- und Landesverwaltungen, sondern auch Vertreter der Forstverbände und der Holzwirtschaft. Es referieren Experten der Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg und der Region Elsass. Auch die Holzpelletanlage in Schutterwald wird besichtigt.

Zum Hintergrund: Drastisch steigende Ölpreise veranlassen Politik und Verwaltung, alternative Energiequellen zu suchen. In Deutschland wird wie auch in Frankreich der Bau von Holzheizanlagen mit öffentlichen Mitteln gefördert. Bei der Tagung am 20. September wird es um die Fragen gehen, welche Potenziale es für Holzenergie in Baden-Württemberg und im Elsass gibt und welche Erfahrungen bei kommunalen Projekten gemacht wurden. Der Tagungsbeitrag beläuft sich auf 120 Euro. Anmeldungen unter ☎ 07851/74070.

IV Les activités de l'Euro-Institut : rétrospective 2005 et perspectives

A Une variété de thèmes

L'activité de formation continue et de conseil de l'Euro-Institut se caractérise par une très grande variété des thèmes abordés. De l'organisation politico-administrative aux méthodes de management transfrontalières en passant par des thèmes spécialisés comme la santé publique, la protection de l'environnement, l'administration pénitentiaire ou les politiques européennes. Seuls quelques thèmes caractéristiques de l'année 2005 sont abordés ici. Vous trouverez en annexe une liste des thèmes traités en 2005.

1 L'intercommunalité

Le catalogue de formation 2005 a mis l'accent sur les formations à destination des agents et élus des collectivités et des collectivités territoriales.

34 participants français et allemands ont suivi une formation sur **l'évolution de l'intercommunalité** en France et ses enjeux pour la coopération transfrontalière. L'Université Robert Schuman de Strasbourg a présenté les aspects juridiques du paysage intercommunal français avec l'intercommunalité comme nécessité imposée par des impératifs de gestion locale et de solidarité territoriale.

Des maires français et allemands ont présenté ensuite des expériences de coopération entre intercommunalités françaises et communes allemandes. Le débat de clôture présidé par Monsieur Daniel Hoeffel, ancien ministre et maire de Handschuheim et président de la communauté de communes d'Ackerland, a porté sur le thème suivant : « Quel avenir pour la coopération entre intercommunalités et communes allemandes ou Kreise - entre volontés, innovations et contraintes ? »

2 La dynamisation des jumelages de villes

« La dynamisation des jumelages franco-allemands », cette question a réuni des représentants français et allemands des villes ainsi que des membres d'associations de jumelages au mois d'octobre.

Au menu se trouvaient à la fois information sur les différences dans l'organisation et les missions de leur partenaire, mais aussi travail en ateliers sur la motivation des jeunes pour assurer la relève ainsi que la recherche d'idées innovantes pour le renforcement et l'évolution des partenariats.

Le succès de ce séminaire a été tel que tous les participants inscrits, en particulier allemands, n'ont pu être retenus. En conséquence, ce séminaire sera reconduit en 2006.

3 L'expérience française en matière d'accueil et d'actions périscolaires : une présentation pour les collectivités allemandes

Dans un contexte où la cellule familiale est en pleine mutation, le développement des actions périscolaires est devenu une nécessité. Si, en France, ces actions ont été rapidement mises en place et fortement soutenues financièrement par les collectivités locales et par l'Etat, en Allemagne, elles ont été beaucoup plus isolées. Aujourd'hui, les collectivités allemandes recherchent des dispositifs efficaces ainsi que des sources de financements solides.

L'échange d'expériences entre pays voisins prend ici tout son sens : c'est ainsi que l'Euro-Institut a permis, le 8 novembre 2005, à des acteurs allemands du système éducatif, des villes ou d' autres structures en charge du périscolaire d'échanger avec des praticiens français et de s'informer sur les dispositifs existant en France tels que le Contrat Educatif Local (CEL), l'école ouverte ou encore les centres aérés.

4 Le management de projets transfrontaliers et la communication interculturelle

Le contexte de la construction européenne, entre approfondissement, élargissement et questionnement, conduit à une intensification des échanges entre régions voisines et à la réalisation d'actions communes.
La réussite de ces actions est conditionnée par l'investissement de tous les acteurs et notamment des chefs de projets. Mener un projet transfrontalier requiert des compétences supplémentaires par rapport à la conduite d'un projet dans son pays. Cela nécessite en effet de bien connaître la culture, les méthodes de travail du voisin, ses contraintes et ses processus de décisions.

Dans ce contexte il est important :

- d'apprendre à connaître et à comprendre « l'intelligence » du système de l'autre,
- d'améliorer sa capacité d'adaptation à différents types de situations,
- de connaître les spécificités de la dimension interculturelle en matière de management de projets transfrontaliers afin d'éviter les blocages et de maîtriser la conduite du projet.

L'Euro-Institut a proposé en 2005 de nombreuses actions de formations adaptées aux besoins de publics extrêmement divers :

- les agents de l'Etat en formation continue à l'IRA de Metz,
- les élèves de l'ENTE (Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement), ainsi que les élèves ingénieurs de l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat) et de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg),
- les ingénieurs territoriaux de l'ENACT,
- les étudiants de la Fachhochschule de Kehl,
- les agents de la ville de Fribourg,
- certains fonctionnaires de la Grande Région « Saar - Lor - Lux - Rhénanie-Palatinat - Communauté germanophone de Belgique ».

5 Les énergies renouvelables

Avec le séminaire sur le bois-énergie, l'Euro-Institut a traité la thématique de la protection de l'environnement répondant par la même au besoin croissant de coopération dans le domaine des énergies renouvelables.

Ce séminaire a été conçu en étroite collaboration avec des experts du Bade-Wurtemberg et d'Alsace. Représentants des collectivités et des associations de protection de l'environnement ont échangé sur la protection du climat dans l'espace du Rhin supérieur et l'apport des énergies renouvelables. Le cadre réglementaire et les programmes existant dans chacun des pays ainsi que des exemples de réalisation de chaufferies-bois ont été présentés, complétés par la visite d'une chaudière à bois-granulé pour le chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire de la ville de Schutterwald.

6 Mesures en matière de santé publique en zone frontalière

La santé publique dans le contexte transfrontalier est une thématique traitée par l'Euro-Institut depuis plusieurs années. Il anime un groupe de travail regroupant des médecins territoriaux du Département du Bas-Rhin et de l'Ortenaukreis. L'objectif est une meilleure information réciproque relative aux maladies sexuellement transmissibles et à la tuberculose visant une meilleure protection de la population.

En collaboration avec le groupe de travail santé publique de la Conférence du Rhin supérieur, deux séminaires franco-germano-suisses ont été organisés en 2005. Le séminaire réalisé le 8 juin a porté sur les **premiers secours et transports d'urgence** en contexte transfrontalier du Rhin supérieur. 42 participants ont suivi la présentation des fondements juridiques de l'organisation des services d'urgence en Allemagne, en France et en Suisse. La présentation des normes techniques avec une présentation des équipements et des véhicules de secours dans les trois pays ainsi que la présentation pratique du travail des centres d'appel d'urgence ont renforcé le caractère appliqué de cette formation.

Le 18 novembre a eu lieu une formation tri-nationale sur la préparation aux risques d'une pandémie d'origine aviaire (cf. page 11). L'Euro-Institut a ici réagi d'une façon immédiate à l'actualité.

7 La coopération policière et judiciaire

Pour la sixième année consécutive, l'Euro-Institut a conçu, coordonné et animé le cycle de formation franco-allemand de coopération entre les autorités policières et judiciaires.

Le comité de pilotage qui prépare ces modules est composé des autorités policières et judiciaires de part et d'autre du Rhin ainsi que du Centre de coopération policière et douanière de Kehl. Ce séminaire permet à des responsables français et allemands de se familiariser avec les missions, l'organisation et les méthodes de travail de leurs collègues policiers ou magistrats ainsi qu'avec le cadre juridique du pays voisin. L'Euro-Institut constitue ainsi une plate-forme unique qui permet à des services différents d'échanger leurs expériences et de se former mutuellement dans un lieu neutre.

En 2005 a été traitée la délinquance transfrontalière des mineurs et aussi la lutte contre la criminalité financière. 171 policiers, gendarmes, juges et procureurs français et allemands ont participé à ces quatre modules de formation.

Ce cycle réalisé par l'Euro-Institut est particulièrement apprécié en raison de son caractère inter-services et de la qualité professionnelle des formations. C'est la raison pour laquelle les partenaires de cycle ont demandé à l'Euro-Institut de poursuivre en 2006 malgré les contraintes financières auxquelles ils sont soumis.

B Professionnalisme : des méthodes reconnues

L'Euro-Institut reste le seul organisme de formation bi-national à une frontière européenne spécialisé dans le secteur public. La méthodologie utilisée reste donc unique par son caractère innovant. En effet, la plus grande partie de ses méthodes de travail ont été élaborées à partir de l'expérience acquise au cours des douze années d'activité.

1 De l'idée à la formation

La conception de formations entièrement transfrontalières répond à une ingénierie spécifique appliquée. Partant d'une analyse des besoins effectuée dans les administrations, de besoins exprimés par les partenaires ou parfois à partir de la définition sommaire d'une nouvelle thématique, la première étape consiste à identifier les compétences et les interlocuteurs concernés.

L'identification des experts de part et d'autre du Rhin conduit à la constitution en amont de la formation d'un groupe de travail franco-allemand qui définit les objectifs, le public-cible et les contenus possibles du séminaire. L'Euro-Institut apporte ici son expertise pédagogique.

L'association des spécialistes à la conception des formations permet de prendre en compte très tôt les besoins et les attentes des participants français et allemands.

Cette méthode a été utilisée en 2005 par exemple pour la préparation du séminaire sur le bois-énergie, sur l'aménagement du temps de travail en milieu hospitalier, sur les secours d'urgence, sur la préparation à une pandémie de grippe d'origine aviaire ainsi que pour le cycle de formation entre les autorités policières et judiciaires.

2 Projet pilote en matière d'inspection du travail

Le groupe de travail franco-allemand « Sécurité du travail au-delà des frontières » a développé en 2005 une méthode de travail complètement nouvelle. Le thème porte pour les années 2005 et 2006 sur l'évaluation des risques sur les chantiers et dans l'industrie du métal.

Deux ateliers de travail bi-nationaux ont été créés en fonction des deux branches professionnelles choisies. Sous la direction de l'Euro-Institut, chaque groupe s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Les travaux ont porté à la fois sur l'échange, la comparaison des méthodes de contrôle et de prévention en matière d'analyse des risques.

Entre novembre 2005 et janvier 2006, les deux groupes constitués d'ingénieurs prévention et d'inspecteurs du travail effectuent des visites dans les entreprises de part et d'autre du Rhin de façon à expérimenter les méthodologies développées.

L'ensemble du processus se clôturera au premier semestre 2006 par la réalisation d'un colloque de 150 à 200 personnes. Les deux groupes de travail présenteront les méthodologies élaborées et les résultats de leurs enquêtes devant un large public.

3 Conseil et accompagnement de projets

À côté de la formation, l'Euro-Institut assure une mission de conseil pour la réalisation et l'accompagnement de projets transfrontaliers. En 2005, les actions suivantes ont été, par exemple, menées :

- le Bureau Europe des communes du Bade-Wurtemberg à Bruxelles concernant la coopération intercommunale et le nouvel instrument juridique « groupement européen de coopération transfrontalière »,
- la ville de Görlitz en ce qui concerne la coopération avec la ville polonaise voisine Zgorzelec, élément du réseau « City Twins » auquel participent des villes jumelles partagées par une frontière dans le Nord de l'Europe,
- le Parc naturel Vosges du Nord/Naturpark Pfälzerwald concernant la nécessaire mise en place de la communication interculturelle dans la gestion des projets.

4 Du transfrontalier au franco-allemand

Les activités de l'Euro-Institut ne sont pas limitées uniquement à la dimension transfrontalière. L'Euro-Institut organise de plus en plus des séminaires qui se situent sur le champ des relations franco-allemandes ou d'approches comparées.

C'est ainsi qu'en décembre 2005, un voyage d'études sur la restructuration urbaine et la réhabilitation des quartiers dans les villes françaises et allemandes a été réalisé à Karlsruhe et à Heidelberg à l'intention des chargés de mission ville de la Région Champagne-Ardenne.

De même, le séminaire franco-allemand sur les jumelages de villes avait un point de départ transfrontalier. De fait, les participants venaient non seulement du Bade-Wurtemberg et de l'Alsace, mais aussi de Hesse, de Sarre et de Lorraine.

5 Interventions extérieures

En 2005, l'Euro-Institut a considérablement renforcé sa présence à l'extérieur. En effet, il a désormais acquis une grande notoriété dans l'Espace du Rhin Supérieur. Il est ainsi régulièrement sollicité par des structures telles que la Fachhochschule de Kehl, l'ENA, l'INET ou encore l'Université Robert Schuman de Strasbourg.

Par ailleurs son savoir-faire et ses méthodes sont également reconnus au-delà de la frontière franco-allemande comme en témoignent les nombreuses demandes d'organismes divers, situés à d'autres frontières.

Il est ainsi amené à intervenir en formation initiale dans de nombreux **Masters spécialisés en coopération transfrontalière**, mais aussi lors de conférences ou de séminaires au sein **des réseaux** auxquels il appartient (**Mission Opérationnelle Transfrontalière, Association EUROPA...**). Il répond également à des demandes particulières de certaines administrations ou instituts (Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, AFIGESE-CT - l'association finances gestion évaluation des collectivités territoriales, Institut pour la coopération européenne et internationale et l'Ecole d'Economie de Varsovie).

Ces interventions peuvent recouvrir des caractères différents selon les besoins. S'il s'agit de présenter l'expertise de l'Euro-Institut et la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur sous différents aspects, il est bien évident que ces actions contribuent également à faciliter un transfert d'expériences aux autres frontières. Ce double apport représente toute la valeur ajoutée des interventions de l'Euro-Institut.

6 La REGIO PAMINA et les Eurorégions silésiennes aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg

Comme tous les ans, l'Euro-Institut a conçu, organisé et animé un atelier le 8 décembre dans le cadre des Entretiens Territoriaux de Strasbourg (www.inet-ets.net), lieu de réflexion et de rencontres des cadres de direction des collectivités françaises sur le thème : « Les Eurorégions silésiennes, la REGIO PAMINA : quelle méthodologie et quelle impulsion pour le développement des territoires transfrontaliers en Europe ? »

Cet atelier est le fruit d'une collaboration avec la REGIO PAMINA dans le cadre d'échanges de pratiques existant entre le département du Bas-Rhin et les Eurorégions silésiennes (voir ci-dessous).

Les questions relatives à l'attractivité des territoires frontaliers, à l'approche partenariale entre des territoires éloignés, ainsi que la réflexion sur la mise en place de nouveaux instruments juridiques ont été au cœur des débats et seront repris dans les actes à paraître.

Autour de M. Gilles Da Costa, directeur de l'INET, les intervenants : M. Tadeusz Chroszcz, maire de la commune de Marklowice, Euroregio Silesia, Dr Patrice Harster, directeur du GLCT REGIO PAMINA, M. Bogdan Kasperek, secrétaire général polonais, Euroregio Silésie de Cieszyn, Dr Jan Olbrycht, député européen polonais (n'est pas sur la photo) et l'animatrice Evelyne Will-Muller, directrice de l'Euro-Institut ainsi que les autres membres de la délégation.

7 Le rôle du centre de ressources documentaires

Le centre de ressources documentaires de l'Euro-Institut rassemble à la fois des monographies et des publications sur la coopération transfrontalière en général, en particulier dans le Rhin supérieur. Il produit aussi des dossiers documentaires capitalisant les productions des séminaires thématiques réalisés.

Les documentalistes assurent aussi la gestion du centre de documentation européen pour le compte de la Fachhochschule de Kehl. Ce centre comporte 4 800 ouvrages qui figurent dans le catalogue informatisé de la bibliothèque de la Fachhochschule et sont ainsi accessibles à l'ensemble des bases de données bibliographiques allemandes.

La coopération en matière de documentation avec l'Infobest Kehl/Strasbourg a été poursuivie au cours de l'année. Des documents d'Infobest ont été transférés au centre de ressources. Parallèlement, l'ancienne salle de bibliothèque d'Infobest a été transformée en « Infothèque ». Elle permet aux citoyens frontaliers d'avoir un lieu d'information générale sur la vie quotidienne dans le Rhin supérieur.

Le centre de ressources documentaires quant à lui est spécialisé dans les questions relatives à l'administration publique et fréquenté par des praticiens et des universitaires de part et d'autre du Rhin. Sa particularité réside dans le fait que les documents sur le pays voisin sont accessibles dans la langue du demandeur. Les thèmes concernés touchent des thèmes aussi divers que l'organisation politico-administrative française et allemande, les transports de proximité ou la constitution des Eurodistricts.

Les demandes adressées au centre de documentation se font la plupart du temps par messagerie ou par téléphone. **En 2005, 74 demandes spécialisées ont ainsi été traitées**.

C Extension vers d'autres régions frontalières

1 Etude de faisabilité pour un Euro-Institut Atlantique/Pyrénées

L'Euro-Institut est fortement impliqué dans l'étude pour la mise en œuvre d'un Euro-Institut à la frontière franco-espagnole. Cette étude, portée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), a été rendue publique en juin 2005.

Elle avait pour objectifs :

- d'étudier et de définir la forme juridique la plus adaptée à la structure,
- de rechercher des partenaires institutionnels, financiers et opérationnels,
- de définir les orientations des activités de lancement (formations et centre de ressources...),
- de donner des indications concernant la composition et le profil de l'équipe technique.

L'Euro-Institut a ainsi contribué pleinement à la rédaction des préconisations opérationnelles qui aboutiront vraisemblablement à la création d'un Euro-Institut à la frontière franco-espagnole. Il appartient désormais aux élus de prendre les décisions nécessaires.

2 Coopération Sarre - Lor - Lux - Rhénanie-Palatinat - Communauté germanophone de Belgique

Depuis 2001, l'Euro-Institut organise des séminaires à la demande du groupe de travail Sarre - Lor - Lux - Rhénanie-Palatinat - Communauté germanophone de Belgique. Ce groupe réunit les acteurs principaux de la formation continue et initiale des 5 régions nommées. En 2005, les membres du groupe ont décidé d'officialiser le concours de l'Euro-Institut dans les fonctions de conseil, de conception et de réalisation de séminaires en son sein et de l'introduire dans la convention partenariale en tant que membre à part entière. Cette démarche devrait être concrétisée en 2006.

En septembre 2005, un séminaire sur « **la communication interculturelle dans le management de projets transfrontaliers** » a été réalisé à **Otzenhausen**. Ce séminaire a constitué pour plusieurs participants un élément de motivation important : un nouvel engagement dans la fonction de membre d'un groupe de projet transfrontalier, voire la poursuite plus intense de la coopération transfrontalière.

1 Euregio Silesa
2 Euregio Beskidy
3 Euregio Silésie de Cieszyn

3 Dans les Eurorégions silésiennes « Beskidy », « Silésie de Cieszyn » et « Silesia »

Du 27 au 29 avril 2005, les élus et agents des trois Eurorégions Silésiennes ont accueilli les directeurs des structures transfrontalières REGIO PAMINA et Euro-Institut, Patrice Harster et Evelyne Will-Muller, pour une mise en place d'échanges de savoir-faire.

L'Eurorégion « Silésie de Cieszyn » (« Silésie Cieszynoise ») et l'Eurorégion de Beskidy à Bielsko-Biala sont par exemple très intéressées par la mise en place d'un organisme de formation du type Euro-Institut avec sa spécificité bi-nationale et les méthodologies de formation utilisées dans le secteur public qu'Evelyne Will-Muller a présentées. Elles ont suscité un très grand intérêt en vue d'un transfert de savoir-faire dans cette région.

Depuis ce voyage, la coopération avec ces régions sur le champ de la formation s'est déjà concrétisée par la communication faite par un intervenant tchèque lors des premiers entretiens du transfrontalier à Nice les 2 et 3 décembre et se poursuivra en 2006 avec le réseau INTERFORM (voir page 32).

L'autre axe qui mérite d'être souligné est celui des échanges de réflexions juridiques sur la création du Groupement Européen de Coopération Transfrontalière, en associant étroitement l'expérience des deux Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière REGIO PAMINA et Euro-Institut.

Ces axes repris lors d'une nouvelle rencontre cette fois à Kehl en décembre montrent nettement que de nouvelles pistes d'évolution s'ouvrent pour l'Euro-Institut en matière de conseil en coopération décentralisée. Cette nouvelle orientation pourrait trouver tout son sens dans la période de programmation communautaire 2007–2013 ; il appartiendra aux élus d'en décider.

D \\ Un environnement qui s'est complexifié ces dernières années

Un tel rapport d'activité se doit d'aborder, à côté des éléments descriptifs et mesurables, un certain nombre de facteurs déterminants qui influencent la formation.

• L'évolution du contexte général de la Formation Continue dans la Fonction Publique dans chacun des pays :

- en France, si la formation continue a un cadre réglementaire depuis 1970, l'évolution de l'environnement professionnel, des temps de travail dans les services ont entraîné de nouvelles contraintes, en particulier au regard de la durée du temps consacré à la formation,
- en Bade Wurtemberg, la situation a elle aussi évolué : la formation continue qui ne connaît pas le même cadre réglementaire qu'en France est caractérisée par une baisse importante des crédits affectés à la formation. La déconcentration budgétaire au niveau des services à laquelle s'ajoute la réforme de l'administration intervenue en 2005 constitue un frein important dans l'activité formation.

Ce contexte qui concerne la formation continue dans le secteur public dans son ensemble frappe de plein fouet la coopération transfrontalière qui reste un secteur expérimental non stabilisé.

• Des moyens financiers dans les services publics en réduction drastique. L'absence de priorisation des choix budgétaires affecte fortement la formation continue.

• Un décalage entre des volontés politiques plus ou moins affirmées en faveur du développement de la coopération transfrontalière **et** le peu d'empressement de faire de **la formation continue un axe d'accompagnement des politiques annoncées.**

• Les spécificités de la formation continue transfrontalière dans le secteur public. La formation continue transfrontalière est par essence à l'intersection de plusieurs systèmes et services : l'activité coopération transfrontalière est soit rattachée au cabinet, soit structurée comme un service au sein d'une direction des relations internationales et européennes (lorsqu'elle est bien reconnue comme une activité européenne !) ou encore organisée comme une direction à part entière et acceptée comme telle au sein de la collectivité. Il faut ajouter que la coopération transfrontalière est de plus en plus une composante de l'activité des services, qu'ils soient chargés par exemple des affaires sociales ou de l'aménagement du territoire. Si l'on ajoute que la formation relève de la Direction des Ressources Humaines, on mesure la **complexité du système**.

• Un système aussi complexe ne peut fonctionner qu'avec des **hommes et des femmes acteurs du changement**, porteurs de valeurs fortes dans la cohérence de l'action, de la transposition et du suivi des orientations politiques prises, faute de quoi le blocage guette.

Ici s'ajoute une difficulté liée au changement fréquent des acteurs ; la **mobilité des agents publics**, surtout aux postes d'encadrement, constitue une difficulté particulière dans le transfrontalier. La coopération a besoin de relations de confiance qui se construisent dans le temps. Si les acteurs changent trop souvent, il faut constamment recommencer l'information des décideurs. Le risque est grand que la gestion de la pénurie financière les incite à des choix purement économiques dont la formation en coopération transfrontalière pâtit.

• Une prégnance de l'économique. Un certain nombre d'acteurs mesure l'activité formation d'un point de vue purement financier, les amenant à privilégier une vision purement marchande. Il y a là un détournement des missions initiales de service public de l'Institut dont les conséquences peuvent être graves pour l'avenir. Le rapport d'évaluation remis en 2005 a été interprété par certains dans ce sens. L'année 2006 sera décisive pour les orientations que les membres arrêteront pour l'Euro-Institut pour les années 2007 et suivantes. **Il est à souhaiter que l'Institut puisse connaître une stabilité avec enfin une vision stratégique à moyen ou long terme**.

• Une analyse qualitative de l'analyse de la demande, sur des champs de plus en plus spécialisés (ex développement d'une méthode d'analyse des risques professionnels dans les entreprises du métal et du bâtiment en France et en Allemagne) montre que, plus que jamais, le besoin et la nécessité existent de **disposer d'une plate-forme de formation et de conseil neutre avec un professionnalisme reconnu.**

Ce professionnalisme dans la formation continue transfrontalière qui s'est construit ces douze dernières années passe par un niveau d'exigence, en particulier dans le développement des compétences interculturelles. C'est le prix à payer pour une compréhension en profondeur des cultures en jeu dans cet espace du Rhin Supérieur et pour le développement d'une véritable culture transfrontalière dans les services publics dans un espace européen emblématique encore en construction.

V L'Euro-Institut, partenaire actif de réseaux transfrontaliers et internationaux

A\\ INTERFORM – réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières

Le projet INTERFORM, cofinancé par INTERACT, a pour objectif principal de développer la capacité des territoires en Europe à monter des projets de coopération en organisant un corpus scientifique et technique confronté aux pratiques de terrain grâce à la mise en réseau des acteurs de la formation et de la recherche spécialisés sur ce champ. Pour ce faire, les huit partenaires du réseau[1] ont coordonné leurs interventions autour de trois pôles : le pôle ressources, le pôle production et le pôle professionnalisation.

Les 2 et 3 décembre 2005 ont eu lieu les **premiers entretiens du transfrontalier** qui avaient pour but de confronter les points de vue des praticiens de terrain et des chercheurs et de contribuer ainsi à la professionnalisation des acteurs sur la question du développement économique transfrontalier. Organisés par les Universités de Gênes et de Nice ainsi que par l'Institut International de Communication de Gênes, ces entretiens ont sollicité un investissement de tous les partenaires. L'Euro-Institut, en tant que membre du comité scientifique et pédagogique du projet, a contribué, par son expertise, à la conception et au choix des contributions de ces premiers entretiens.

En 2006, l'Euro-Institut organisera les premiers modules méthodologiques et thématiques dans le cadre d'INTERFORM.

1 - La Mission Opérationnelle Transfrontalière (chef de file) (F) - L'Euro-Institut de Kehl/Strasbourg (D) - L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (F) - L'Université de Nice Sophia-Antipolis (F) - L'Université de Gênes (I) - L'Institut International de Communication de Gênes(I) - L'Université de Genève (CH) - L'Université de Deusto (ES)

B \\ PEAP – Le savoir-faire strasbourgeois pour l'administration publique

Le PEAP (Pôle Européen d'Administration Publique) créé en 2004 a commencé ses travaux en 2005. En sont membres les institutions de formation initiale et continue des administrations publiques suivantes :

- Ecole Nationale d'Administration (ENA)
- Centre des Etudes Européennes de Strasbourg (CEES)
- Université Robert Schuman (URS)
- Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg (IEP)
- Institut National des Etudes Territoriales (INET)
- Euro-Institut.

L'objectif du PEAP est de fédérer la ressource pédagogique, de la valoriser et de renforcer ainsi la dimension internationale de Strasbourg. Les membres du PEAP ont préparé en 2005 plusieurs manifestations qui se dérouleront en 2006.

L'Euro-Institut est partenaire en particulier dans deux manifestations :

- Un séminaire de trois jours sur la gestion des frontières en Europe. L'Euro-Institut réalisera un module sur la coopération policière et judiciaire dans le Rhin supérieur qui sera présenté à un public international. Ce séminaire est réalisé en coopération avec le Centre des Etudes Européennes de Strasbourg (CEES) et l'Institut d'Etudes Politiques (IEP),
- Un séminaire franco-allemand de deux jours sur la politique de la ville, restructuration urbaine et aménagement des quartiers, en collaboration avec l'Institut National des Etudes Territoriales (INET).

Dans ce réseau, l'Euro-Institut apporte en particulier la dimension transfrontalière et son expertise dans la conception des formations bi-nationales.

C \\ Compétences transfrontalières à Kehl

Le coopération au sein du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes s'est affirmée en 2005.

Les instances Euro-Info-Consommateurs, Infobest Kehl/Strasbourg, le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur ainsi que l'Euro-Institut ont publié deux lettres d'information communes : une première lettre sur les méthodes de travail des quatre institutions et une seconde sur le thème de la santé. Ainsi, les quatre organismes à Kehl se positionnent de façon commune dans la région du Rhin supérieur.

La mise en réseau informatique des quatre instances est avancée. D'ores et déjà, une liaison électronique entre la villa Rehfus et le Torbogengebäude permet la gestion commune des documents et l'accès partagé à certains fichiers. Ceci permettra de mettre en place début 2006 une base d'adresses commune.

D\\ Services publics en Europe

L'Euro-Institut est membre du réseau « EUROPA » (Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe) formalisé par une convention. L'Euro-Institut participe ainsi à la réalisation d'études comparatives sur l'administration publique en Europe.

Ce réseau comporte des experts universitaires et praticiens de 17 pays membres de l'Union Européenne ainsi que de Bulgarie. L'Université de Limoges et le Conseil Général de Haute Vienne, la Région Limousin en sont les porteurs.

L'Euro-Institut a en particulier la fonction de partenaire allemand. Il assure l'interface avec des experts en Allemagne sur la coordination des monographies auxquelles participent des experts ou administrations allemandes.
Il a par exemple réalisé la présentation de l'organisation politico-administrative allemande en langue française.

La publication de l'ensemble des travaux de l'association figure sur le **site internet (www.prospeur.org)**.
Il contient une documentation importante sur l'organisation politico-administrative des pays européens.

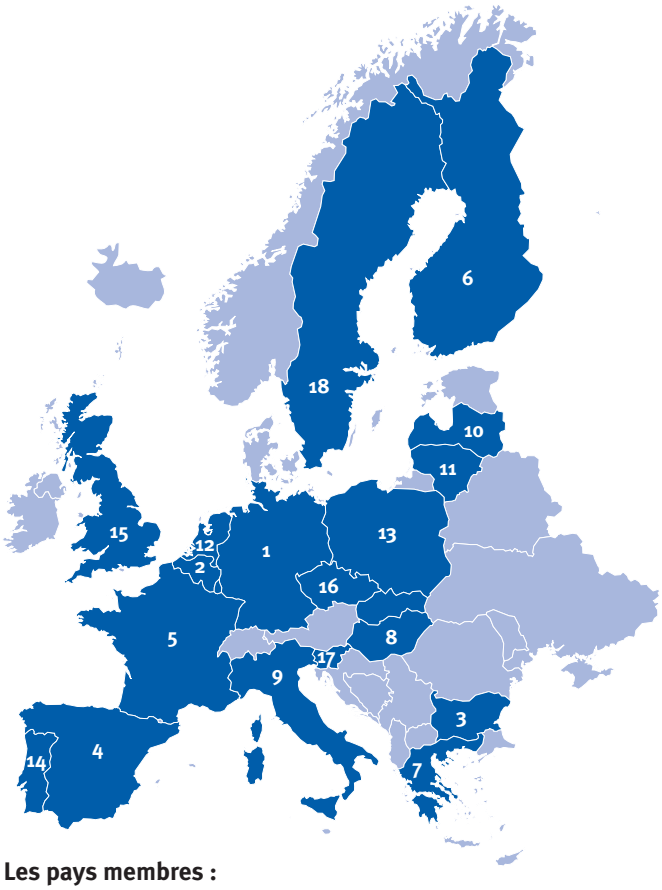

Les pays membres :

1\\Allemagne
2\\Belgique
3\\Bulgarie
4\\Espagne
5\\France
6\\Finlande
7\\Grèce
8\\Hongrie
9\\Italie
10\\Lettonie
11\\Lituanie
12\\Pays-Bas
13\\Pologne
14\\Portugal
15\\Royaume-Uni
16\\Slovaquie
17\\Slovénie
18\\Suède

En 2005, l'association EUROPA a réalisé une étude comparative sur les relations entre l'Etat et les religions. Partant de la question de la laïcité de l'administration publique, les relations entre les religions et la justice, l'éducation, les domaines militaire et hospitalier ont été analysées dans les différents pays lors du colloque annuel de novembre 2005.

La participation de l'Euro-Institut dans l'association EUROPA lui permet d'être informé des évolutions dans les autres pays européens, ce qui enrichit son propre travail. Par ailleurs, sa présence lors des colloques contribue à sa notoriété à une échelle plus large.

E\\ CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Cette année encore, l'Euro-Institut a été chargé par le CNFPT de réaliser des actions dans le champ du transfrontalier pour les agents des collectivités territoriales françaises. Il s'agissait par exemple d'un séminaire sur « l'organisation politico-administrative en Allemagne et la réforme administrative du Bade-Wurtemberg ».

Pour renforcer cette coopération, la délégation Alsace/Moselle du CNFPT et l'Euro-Institut ont décidé de la formaliser dans une convention cadre. La rédaction est en cours d'achèvement et la convention pourra être signée au premier semestre 2006. Celle-ci permettra alors de mettre en commun les moyens et les savoir-faire des cocontractants dans différents domaines.

Cette convention doit également permettre au CNFPT de procéder à un achat de places dans les formations proposées par l'Euro-Institut pour des agents territoriaux d'Alsace et de Moselle.

Cette convention concrétisera la volonté affirmée d'un partenariat renforcé entre le CNFPT et l'Euro-Institut.

F\\ IRA – Institut Régional d'Administration de Metz

L'Euro-Institut conçoit également de nombreuses formations interministérielles à destination des fonctionnaires de l'Etat français. Ces actions sont réalisées notamment en partenariat avec l'IRA de Metz et dans le cadre du programme de formation interministérielle des Préfectures. Cette année, l'Euro-Institut a proposé un séminaire sur l'organisation politique en Allemagne à l'exemple des Länder du Bade-Wurtemberg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ainsi que deux jours de formation sur le management de projets transfrontaliers en contexte interculturel (voir page 23).

1\\ Les cours de langues

Depuis 2000, l'Euro-Institut, en partenariat avec le centre de formation en langues de l'Université Marc Bloch, propose, à l'IRA de Metz, des cours d'allemand axés sur le contexte professionnel administratif. 2005 a permis d'innover en proposant aux agents de l'Etat un cours de perfectionnement.

Ces stages ont remporté un franc succès au regard des objectifs poursuivis :

- réactiver la compréhension et l'expression orales appliquées à la vie professionnelle dans le secteur public,
- connaître les méthodes de travail du voisin,
- reprendre confiance dans les possibilités de communication et ainsi améliorer le dialogue avec les partenaires,
- sensibiliser aux différences interculturelles.

2\\ L'échange de fonctionnaires

En avril 2005, le Ministère de la fonction publique, représenté par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique), a donné le coup d'envoi à un échange de fonctionnaires français et allemands. La mise en œuvre de cet échange, nommé ETAPE, a été confiée au partenariat IRA de Metz - Euro-Institut.

Le programme ETAPE s'adresse à des cadres de direction des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales d'Alsace, de Lorraine, de la Rhénanie Palatinat, du Bade-Wurtemberg et de la Sarre. En 2006, ils auront la possibilité d'effectuer un stage au sein d'une administration analogue à la leur de l'autre côté de la frontière.

VI Annexes

A Les formations par thèmes

Organisations politiques et administratives

- Les systèmes politiques et administratifs de la France et de l'Allemagne
- La réforme administrative du Land de Bade-Wurtemberg
- L'évolution de l'intercommunalité en France et ses enjeux pour la coopération transfrontalière
- Jumelage de villes : dynamiser la coopération par la connaissance institutionnelle de l'autre et l'échange d'expériences

Coopération transfrontalière

- La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur

Langue et culture

- L'Allemand dans les relations transfrontalières

Management interculturel de projets

- Sensibilisation à la dimension interculturelle dans le cadre de la coopération transfrontalière - À l'exemple de la coopération franco-allemande
- Le management de projets transfrontaliers

Politiques communautaires

- Politiques et actualité communautaires
- Sensibilisation à l'Union Européenne et au montage de projets transfrontaliers

Coopération policière et judiciaire

- Organisation et missions de la Police, de la Gendarmerie et de la Justice en France et en Allemagne
- Prévention des fraudes et du blanchiment
- Les modalités pratiques de mise en œuvre de la coopération transfrontalière, l'application de la Convention de Schengen
- La lutte contre la délinquance transfrontalière des mineurs
- Enquêtes financières et confiscation des produits du crime

Administration Pénitentiaire

- L'administration pénitentiaire en République Fédérale d'Allemagne

Environnement

- Le bois-énergie : état des lieux de part et d'autre du Rhin

Action et politiques sociales

- Séminaire franco-germano-suisse « Temps de travail en milieu hospitalier »
- L'expérience française en matière d'accueil et d'action périscolaires
- La restructuration urbaine et l'action sociale dans les quartiers en difficulté en Allemagne - À l'exemple des villes de Karlsruhe et Heidelberg (Voyage d'études)

Santé publique

- Séminaire trinational franco-germano-suisse « Premiers secours et transports d'urgence dans le contexte transfrontalier du Rhin Supérieur » (en coopération avec la Conférence du Rhin supérieur - EPI-Rhin)
- Séminaire trinational "Préparation à une pandémie de grippe d'origine aviaire et protection contre la transmission d'agents infectieux dans les aéroports : approche comparée franco-germano-suisse et échanges d'expériences dans la région du Rhin supérieur (en coopération avec la Conférence du Rhin supérieur - EPI-Rhin)
- La santé publique dans un contexte transfrontalier - Echanges entre le Conseil Général du Bas-Rhin et le Landratsamt Ortenaukreis - « Renforcement de la coopération transfrontalière en matière de lutte contre les MST et la tuberculose dans l'espace du Rhin supérieur »

B \\ Les acteurs de l'Euro-Institut

1 \\ Les membres

- **Le Land de Bade-Wurtemberg**
- **La Région Alsace**
- **Le Département du Bas-Rhin**
- **L'Ortenaukreis**
- **La Communauté Urbaine de Strasbourg**
- **La Ville de Kehl**

Une convention de partenariat bilatérale a été signée le 9 décembre 2003 avec :

- **L'Etat français**
- **L'Université Robert Schuman de Strasbourg**
- **La Fachhochschule Kehl / Hochschule für öffentliche Verwaltung (Ecole supérieure d'administration)**

2 L'assemblée des membres

Les représentants et leurs suppléants

© Parent/Région Alsace

Président
Jean-Jacques Fritz
Conseiller régional
Membre de la commision permanente

Vice-Président
Dr. Conrad Schroeder
Regierungspräsident a. D

Land Baden-Württemberg
Wilderich von Droste
Leiter der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit
Regierungspräsidium Freiburg

Land Baden-Württemberg
Jürgen Oser
Stellv. Leiter der Stabsstelle für grenzüberschreitende Zusammenarbeit
Regierungspräsidium Freiburg

Département du Bas-Rhin
Louis Becker
Conseiller général
Président de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée
Maire de Herrlisheim

Département du Bas-Rhin
Pierre Bertrand
Premier Vice-Président du Conseil Général
Maire de Wissembourg

Ortenaukreis
Heidi Götz
Erste Landesbeamtin

Ortenaukreis
Christian Eggersglüß
Stabsstelle „Büro des Landrats"

Communauté Urbaine de Strasbourg
Prof. Robert Hertzog
Conseiller communautaire

© Parent/Région Alsace

Communauté Urbaine de Strasbourg
Pascal Mangin
Adjoint au Maire
Vice-Président de la CUS
Chargé des affaires européennes et internationales

Stadt Kehl
Dr. Günther Petry
Oberbürgermeister

Stadt Kehl
Jörg Armbruster
Bürgermeister

Membres associés au groupement local de coopération transfrontalière par une convention bilatérale

Etat français
Franck Robine
Secrétaire Général aux affaires régionales et européennes
Préfecture de la Région Alsace
Représentant de l'Etat délégué par Monsieur le Préfet

Etat français
Clarisse Bonjean
Chargée de mission, S.G.A.R.E
Préfecture de la Région Alsace

Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung
Prof. Hans-Jürgen Sperling
Rektor

Fachhochschule Kehl, Hochschule für öffentliche Verwaltung
Prof. Paul Witt
Prorektor

Université Robert Schuman Strasbourg
Prof. Constance Grewe
Vice-Présidente, chargée de la recherche

3 L'équipe de l'Euro-Institut

De gauche à droite : Evelyne Will-Muller (directrice), Anne Bilger (responsable de formation), Christine Schwarz (assistante de direction), Prof. Dr. Ewald Eisenberg (chef de projet), Claude Penner (comptable), Marie-Louise Hild (documentaliste), Virginie Conte (assistante de formation), Margot Bonnafous (assistante de formation), Simone Jung (directrice adjointe), Martin Villinger (responsable du centre de ressources documentaires & de la communication).

4 Ils ont fait appel à l'Euro-Institut

Akademie der Polizei Baden-Württemberg, Freiburg i. Br. || Association EUROPA / Services publics en Europe, Limoges || Centre de jeunesse Baerenthal || Centre des Etudes Européennes de Strasbourg (CEES) || Centre franco-allemand de coopération policière et douanière/Gemeinsames Zentrum der deutsch-französischen Polizei- und Zollzusammenarbeit || Centre de formation en langues, Université Marc Bloch, Strasbourg || Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) - Délégation Régionale Alsace-Moselle, Metz || Comité Syndical Interrégional Euregio || Conseil de l'Europe || Conseil Général de la Mayenne || Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques || Conseil Général du Bas-Rhin || Conseil National des Economies Régionales (CNER) || Conseil Régional d'Alsace || Cour d'Appel de Colmar || Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle || Délégation régionale au recrutement et à la formation des personnels de police, Metz || Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 67) || Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Alsace || Direction régionale des services pénitentiaires d'Alsace || Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Alsace || Ecole Nationale d'Administration (ENA) || Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT), Nancy || Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE), Valenciennes || Ecole Nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), Vaulx-en-Velin || Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) || Euro-Info-Consommateurs/Euro-Info-Verbraucher e.V., Kehl || Europabüro der baden-württembergischen Kommunen, Bruxelles || Fachhochschule Kehl/Hochschule für öffentliche Verwaltung || Führungsakademie Karlsruhe || Goethe-Institut Freiburg i. Br. || INFOBEST Kehl/Strasbourg || Innenministerium Baden-Württemberg, Stuttgart || Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg (IEP) || Institut des Hautes Etudes Européennes (IHEE), Strasbourg || Institut National des Etudes Territoriales (INET), Strasbourg || Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz || Justizministerium Baden-Württemberg, Stuttgart || Karl-Arnold-Stiftung, Königswinter || Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg i. Br. || Landratsamt Ortenaukreis – Gesundheitsamt, Offenburg || Région de Gendarmerie d'Alsace || Ministerium für Inneres und Sport Rheinland-Pfalz, Mainz || Ministerium für Inneres und Sport Saarland, Saarbrücken || Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Paris || Polizeidirektion Heidelberg || Préfecture Champagne-Ardenne || Préfecture du Haut-Rhin, Colmar || Regierungspräsidium Freiburg || Regierungspräsidium Karlsruhe || REGIO PAMINA || Regionalverband Südlicher Oberrhein || Secrétariat commun de la conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur || Secrétariat général aux affaires régionales et européennes (SGARE) – Préfecture de Région Alsace/Formation interministérielle, Alsace || Service interrégional de police judiciaire || Sozialministerium Baden-Württemberg, Stuttgart || Stadt Freiburg i. Br. || Stadt Görlitz || Stadt Karlsruhe || Stadt Kehl || Städtetag Baden-Württemberg || Stadtverband Saarbrücken || Tribunal de Grande Instance de Strasbourg || Universität Karlsruhe – Institut für Regionalwissenschaft || Université Marc Bloch, Strasbourg || Université de Nice Sophia Antipolis / Gênes || Université de Pau et des Pays de l'Adour – Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz || Université de Perpignan – Institut transfrontalier franco-catalan || Université Robert Schuman, Strasbourg || Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg ||

\\ **Euro-Institut**
Rehfusplatz 11
Postfach 1945
D-77679 Kehl
Tél. \\ **00 49 7851/7407-0**

E-mail \\ euroinstitut@euroinstitut.org
Internet \\ www.euroinstitut.org